l'association **TERANGA** organise

avec la collaboration de la **mairie** et du **site archéologique de la Graufesenque** de la **région Occitanie**, du **conseil général de l'Aveyron**,

du **collectif national des céramistes**, d'**Atelier d'Art de France** le :

36 ème **MARCHÉ DES POTIERS**

MILLAU 24 et **25 mai 2025**

POUR PARTICIPER À LA SÉLECTION

Nous envoyer de préférence par mail à :
marchepotiersmillau@gmail.com
- 4 ou 5 photos de votre production actuelle
- Une photo de qualité de votre stand.
- Une présentation de votre travail.
- Un justificatif professionnel :
(CMA ou URSSAFou Maison des Artistes)
-Un certificat d'assurance professionnel

ce document rempli et signé
à renvoyer avant le **30 janvier 2025**

par mail :
marchepotiersmillau@gmail.com
ou
par courrier postal à :
Eliane Regimbeau
place de la laiterie
12100 COMPREGNAC

réponse fin février. Ce marché regroupera 32 exposants

Installation :
samedi 24 mai à partir de 7h30
Lieu: site archéologique de
la Graufesenque
Ouverture : samedi de 10h à 19h
dimanche de 10h à 19h
Emplacement : 4m linéaires
Inauguration : samedi 12h30
casse croute midi : 24 et 25 mai
offert aux potiers (personne sup 8€)

Nom .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél : .....

Email : .....

Technique utilisée : .....

Le dynamisme de la céramique est nourri par le travail associatif et la force du collectif, c'est pourquoi nous vous invitons à rejoindre une association de céramistes pour que vive notre métier et que nos marchés continuent à être attactifs

Coût inscription :.....125 euros

Coût inscription si adhérent
à une association inscrite
au CNC si oui laquelle :.....85 euros

repas samedi soir 13e x .....
repas samedi midi (pers.sup.) 8e x.....
repas dimanche midi (pers.sup.) 8e x.....
végétarien oui non

(1 chèque pour l'inscription + 1 chèque pour les repas)

à régler si vous êtes sélectionné
chèques libellés à l'ordre de TERANGA
à renvoyer avant avril 2025

En cas de désistement après le 11 avril 2025
l'inscription ne pourra être remboursée.
La signature de ce document a valeur
d'acceptation du réglement du marché.
DATE ET SIGNATURE :

RÉGLEMENT DU MARCHÉ

Nous vous rappelons que si vous avez participé deux années consécutives, il vous faudra attendre minimum un an avant de réitérer votre demande.
L'association décline toute responsabilité en cas de dommage pouvant survenir au stand ou aux céramiques.
Pour harmoniser notre présence avec ce lieu, nous vous demandons de penser à votre présentation de stand.
Merci de présenter la production qui correspond aux photos de votre demande, les bijoux étant réservés aux stands bijoux

Association TERANGA
Place de la Laiterie
12100 COMPREGNAC

contacts :
Eliane Regimbeau 05 65 62 40 63
Anthony Lagarde 06 83 41 41 08